

BULLETIN MUNICIPAL



GEUDERTHEIM

ANNÉE 1998

N° 12

SOMMAIRE

• Le Mot du Maire	1
• Le Budget et le Compte Administratif de la Commune	2 - 9
• Quelques décisions du Conseil Municipal	10
• Calendrier des Fêtes et Manifestations en 1999	11
• Carnet de Famille	12
• La Vie de la Commune : "Anniversaires"	13
• L'Ecole	14
• Vente de l'Eglise Catholique à la commune	15
• Vie Associative : - Le Football Club de Geudertheim	16
- Les Pompiers	17
- Les Aînés Ruraux	18
• Eclipse totale	19
• Trois jeunes filles de Geudertheim à Dublin	20
• Adresses et téléphones utiles	21
• Entreprises : - INNOTECH	22
- CORDONNERIE	23
• INFORMATIONS	
- Révision du Pos	24 - 25
- Aménagement du village : éclairage public - voirie	26 - 27
- Fleurissement : résultats du concours interne 1998	28
- Les tarifs de la salle polyvalente	29
- La forêt communale de Geudertheim	30 à 32
- Serveur : 3615 SOS Mairie	33
- Environnement : « la pollution »	34
- Rappels : « bruits de voisinage », « stationnement », « communiqué »	35
- Communiqué de la Gendarmerie de Brumath	36
• Voeux et Souhaits pour Noël et Nouvel An	37

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

On ne fête pas chaque année une inauguration de Mairie ou un aménagement du centre du village. En 1998, pas de grande réalisation mais en revanche une acquisition retentissante : la Commune a acheté l'église catholique! Tout le monde, et moi le premier, s'accorde à préférer dire que l'église a été vendue à la Commune et ce, bien entendu, pour le franc symbolique. A la Commune maintenant de gérer ce patrimoine avec tous les égards nécessaires. Parmi le patrimoine notre forêt doit également garder une bonne place en raison de sa valeur économique, écologique et sentimentale.

Si l'école n'a pas bénéficié de réalisation spectaculaire quant à son aspect extérieur, il n'en a pas été de même à l'intérieur! Tous les enseignants de l'école élémentaire avaient demandé de quitter Geudertheim. Beaucoup sont effectivement partis. Nous les remercions pour leur mission accomplie. Une nouvelle équipe pédagogique est en place. Elle doit pouvoir travailler dans la sérénité.

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) a déjà été évoqué en 1996. Nous faisons le point de la situation.

Les voyages forment la jeunesse, la page "amitié à la puissance trois" vous en donne la preuve par neuf.

Retenez la date du mercredi 11 août 1999. Il fera nuit à Geudertheim à 12.30! Nous devrions fêter l'événement ensemble surtout que ce sera dans la semaine du messti.

La tournée des entreprises et des associations continue ; cette année nous évoquons l'entreprise Innotec et le cordonnier-remouleur-aiguiseur Denis Holz, le FC Geudertheim, les Pompiers et les Aînés ruraux qui se sont donnés un nouveau président. Albert Fessmann succède à Marie Roser qui nous a quittés bien trop tôt et pour laquelle j'ai une pensée toute particulière pour avoir eu l'avantage de partager un bout de chemin avec elle, notamment au sein de la chorale de la paroisse protestante qui perd une amie de cœur.

Vous trouverez également dans le présent numéro, comme dans les précédents, les informations essentielles relatives au budget et aux comptes de la Commune, aux principales décisions du Conseil municipal, le programme des travaux de voirie pour 1999, le résultat du concours de fleurissement, le calendrier des fêtes et manifestations ainsi que le carnet de famille. Nous vous rendons également attentifs aux problèmes d'environnement et de nuisances qui peuvent causer des gênes réciproques.

Je vous souhaite bonne lecture et vous présente mes meilleurs voeux de santé, de bonheur et de prospérité pour l'Année Nouvelle.

Votre maire
Erwin Fessmann

D'où

vient

l'argent

de la commune ?

LE BUDGET DE GEUDERTHEIM POUR L'ANNEE 1998

Il donne une idée de l'importance et de la diversité de l'activité municipale, notamment en période de collecte des impôts locaux où chaque citoyen est appelé à participer aux choses communes

RECETTES		MONTANTS
<u>IMPOTS LOCAUX</u>		
Taxe professionnelle	}	
Taxe d'habitation	} 1 431 982 F	1 550 332 F
Foncier bâti	}	
Foncier non bâti	}	
Taxes diverses :	118 350 F }	
<u>DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT</u>		
Dotation reçue de l'Etat		2 045 635 F
<u>PRODUITS DES SERVICES</u>		
Coupe de bois, cimetière, droits de place, immeubles, terrains, matériel, école de musique, recouvrements divers, etc.		541 092 F
<u>PRODUITS ANTERIEURS</u>		
Excédents du budget 1996		177 285 F
TOTAL		4 314 344 F

Où va

l'argent

de la commune ?

DEPENSES	MONTANTS
<u>FRAIS DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</u>	
Salaires du personnel, Percepteur, charges sociales	1 901 100 F
- Impôts Taxes et versements assimilés	22 900 F
<u>INTERETS DES EMPRUNTS A REMBOURSER</u>	260 000 F
<u>FRAIS DE GESTION COURANTE,</u> <u>INDEMNITE FONCTION MAIRE ET ADJOINTS</u>	
SUBVENTIONS - ORGANISMES DE REGROUPEMENT	1 099 694 F
<u>DENREES ET FOURNITURES</u>	
Carburants, combustibles, fournitures scolaires et de bureau, etc...	476 850 F
<u>TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS</u>	
Entretien des bâtiments, voirie, éclairage public, matériel, électricité, eau, gaz, forêts	553 800 F
TOTAL	4 314 344 F

LE BUDGET

D'INVESTISSEMENT

MONTANTS	
1. <u>LES RECETTES D'INVESTISSEMENT</u>	
524 899 F de programmes d'investissement sont prévus en 1998. Ils seront financés de la manière suivante :	
. Excédent d'investissement	291 646 F
. récupération TVA	146 253 F
. taxe locale d'équipement	87 000 F
TOTAL	524 899 F

DE LA COMMUNE

EN 1998

MONTANTS	
2. <u>LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT</u>	
. <u>dépenses pour acquisition de biens mobiliers :</u>	
Aménagement divers	48 021 F
Forêt-Repeuplement	18 550 F
Immeuble 6 rue du Presbytère	81 954 F
Travaux cimetière	20 000 F
Réfection Ecole Primaire	10 615 F
Bâtiments Locatifs-Mise aux normes	78 352 F
Matériel Services Techniques	1 907 F
 Remboursement d'emprunt	 265 500 F
TOTAL	524 899 F

Le Budget primitif 1998 a été voté par 11 voix pour et 5 voix contre.

Origines

de l'argent

de la commune ?

LE COMPTE ADMINISTRATIF
DE GEUDERTHEIM
POUR L'ANNEE 1997

Etabli à partir du registre de comptabilité, le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur. Il présente les résultats de l'exécution du budget.

RECETTES	MONTANTS
<u>IMPOTS LOCAUX</u>	
Dotation de compensation au titre de la taxe professionnelle : 106 205 F	
Taxe professionnelle }	
Taxe d'habitation }	1 314 977 F
Foncier bâti }	
Foncier non bâti }	
Attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle : 31 636 F	
Compensation taxe foncière : 2 731 F	
Dégrèvement taxe d'habitation 47 314 F	
<u>DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT</u>	
Dotation reçue de l'Etat	1 776 338 F
<u>PRODUITS DES SERVICES</u>	
Coupe de bois, cimetière, droits de place, immeubles, terrains	665 375 F
<u>PRODUITS ANTERIEURS</u>	
Excédents du budget 1996	372 946 F
<u>RECETTES DIVERSES</u>	
Vente de produits, impôts indirects, location de matériel, école de musique, subventions et recouvrements divers, etc.	245 687 F
TOTAL	4 563 209 F

Destinations

de l'argent

de la commune ?

DEPENSES	MONTANTS
<u>FRAIS DE PERSONNEL</u>	
Salaires du personnel, Percepteur, charges sociales	1 932 235 F
<u>INTERETS DES EMPRUNTS A REMBOURSER</u>	278 225 F
<u>FRAIS DE GESTION GENERALE, FETES ET CEREMONIES, FRAIS DE TRANSPORTS, TELEPHONE, TIMBRES, INDEMNITE FONCTION MAIRE ET ADJOINTS, DEPENSES IMPRIMERIE</u>	194 462 F
<u>DENREES ET FOURNITURES</u>	
Carburants, combustibles, fournitures scolaires et de bureau, etc...	495 594 F
<u>TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS</u>	
Entretien des bâtiments, voirie, éclairage public, matériel, électricité, eau, gaz, forêts	534 044 F
<u>SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS</u>	
Aide sociale, subventions aux associations, participation au fonctionnement des syndicats intercommunaux, d'établissements scolaires	895 544 F
<u>IMPOTS ET TAXES</u>	55 821 F
TOTAL	4 385 925 F

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : 177 284 F

LE COMPTE ADMINISTRATIF

INVESTISSEMENT

MONTANTS	
1. <u>LES RECETTES D'INVESTISSEMENT</u>	
848 680 F de programmes d'investissement ont été réalisés en 1997. Ils sont financés de la manière suivante :	
. excédent d'investissement	487 458 F
. récupération TVA	321 789 F
. taxe locale d'équipement	87 091 F
. subventions et participations	243 988 F
TOTAL	1 140 326 F

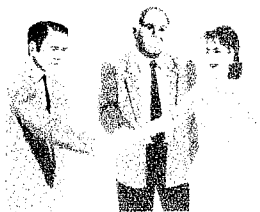
DE LA COMMUNE

EN 1997

MONTANTS	
2. <u>LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT</u>	
Aménagements divers	53 170,00 F
Matériel Mairie	80 697,00 F
Matériel Pompiers	54 529,00 F
Forêt-Repeuplement	5 676,00 F
PAE rue des Cerises	105 146,00 F
Réfection Ecole Primaire	143 207,00 F
Réfection Ecole Maternelle	63 736,00 F
Bâtiments Locatifs-Mise aux Normes	45 275,00 F
Eclairage Public	27 366,00 F
Strassburgerweg	9 407,00 F
Maison Forestière	4 285,00 F
Matériel Services Techniques	9 096,00 F
 remboursement d'emprunt	 247 090,00 F
TOTAL	848 680,00 F

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT : 291 646 F

Ce compte administratif a été voté par 10 voix pour et 5 abstentions.



REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL : UN APERÇU DE QUELQUES DECISIONS

Voici un bref tour d'horizon des principales décisions du Conseil Municipal en 1998.

- Suite à l'abrogation, à compter du 10 janvier 1998, de toutes les dispositions du droit local relatives au monopole du service extérieur des pompes funèbres, le Conseil Municipal décide que la concurrence entre les entreprises de ce secteur d'activité continuera à s'exercer dans notre commune.

- Le Conseil Municipal approuve la signature d'un nouveau contrat de concession pour une durée de 40 ans entre la commune et l'Electricité de Strasbourg, sur la base d'un cahier des charges renouvelé, l'ancien (approuvé le 16.07.1949 pour une durée de 40 ans) étant échu.

- Le Conseil Municipal rejette le principe d'une participation de notre commune à la formation d'un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) pour la gestion du personnel forestier, tel que projeté par l'Office National des Forêts.

- Le Conseil Municipal décide de faire remplacer les fenêtres vétustes du logement de fonction de la Directrice de l'école maternelle par des fenêtres en PVC, à double vitrage, afin d'assurer une meilleure isolation thermique et sonore du bâtiment.

- Le Conseil Municipal décide de l'installation de stores enrouleurs aux fenêtres de l'école primaire.

- Le Conseil Municipal approuve la proposition de partenariat émanant de la Société Protectrice des Animaux, pour assurer la fourrière sur le plan communal.

- Le Conseil Municipal décide de reconduire l'opération de vente de bois enstéré sur commande.

PENSEZ - Y

Pour mémoire, le compte-rendu intégral de chaque réunion du Conseil Municipal est affiché à la Mairie.

CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS - ANNEE 1999

JANVIER

Dimanche 03	Concert de la chorale de l'AECG à l'Eglise Protestante
Vendredi 08 et Samedi 09	Soirée Théâtrale organisée par le THEATRE
Dimanche 10	Accueil des "Nouveaux Arrivants" organisé par la Commune
Dimanche 10	Après-midi Théâtrale organisée par le THEATRE
Vendredi 22 et Samedi 23	Grand Tournoi de Football en Salle organisé par le FOOTBALL CLUB
Dimanche 31	Concert d'Hiver organisé par MUSIQUE PAYSANNE-GROUPE FOLKLORIQUE

FEVRIER

Samedi 06	Bal des Agriculteurs organisé par le CCJA du Canton de Brumath
Samedi 20	Soirée carnavalesque (dîner dansant) organisée par les SAPEURS-POMPIERS
Dimanche 28	Carnaval des Enfants organisé par l'AGCLS "S'MEHLRAD"

MARS

Dimanche 07	Traditionnel repas organisé par la Paroisse Catholique
Dimanche 14	Fête du Printemps organisée par l'AECG
Samedi 20	Concours de Championnat - PETANQUE CLUB

MAI

Samedi 01	Fête du 1er Mai organisée par l'AMICALE des SAPEURS POMPIERS
Samedi 08	Dépôt de Gerbe
Jeu-di 13	Vente Paroissiale organisée par la PAROISSE PROTESTANTE
Samedi 15 et Dimanche 16	Marché aux Fleurs organisé par la Commission de Fleurissement du Village

JUIN

Dimanche 06	Grand Concours de Pêche organisé par l'A.A.P.P. (à l'étang)
Dimanche 13	Concours de Pêche Amateurs organisé par l'A.A.P.P. (à l'étang)
Vendredi 18	Concours de Pétanque nocturne "CHALLENGE HENRI AUBIN" - Pétanque Club

JUILLET

Mardi 13	Fête du "14 Juillet" organisée par le Comité de Fêtes
----------	---

AOUT

Samedi 07 et Dimanche 08	Fête du Village organisée par l'AGCLS "S'MEHLRAD"
--------------------------	---

SEPTEMBRE

Samedi 11	Concours de Pétanque "Challenge de la Communauté des Communes"
Samedi 18	Marche Populaire de Nuit organisée par l'AGCLS "S'MEHLRAD"

OCTOBRE

Dimanche 10	Traditionnel repas organisé par la PAROISSE CATHOLIQUE
Dimanche 17	"GEUDERTHEIM - EXPO 99" organisée par l'AGCLS "S'MEHLRAD"

NOVEMBRE

Samedi 20	Bourse aux Jouets organisée par la PEEP
Dimanche 28	Vente de Noël avec Christkindelmärk sur la Place de la Maire - organisée par la PAROISSE PROTESTANTE

DECEMBRE

Dimanche 19	Fête de Noël des "Aînés" organisée par la COMMUNE
Vendredi 31	Saint-Sylvestre : dîner dansant organisé par le CLUB D'HALTEROPHILIE

CARNET DE FAMILLE

NAISSANCES

12.01.98	CHARLE Pauline Bernadette Henriette
07.03.98	DIEBOLT Aurélie Laura
03.05.98	RIEDINGER Laurène
05.05.98	BRUA Mélanie Louise
05.06.98	HEITZ Yoan Charles Jacques
26.06.98	MULLER Charlène (1er Jumeau)
26.06.98	MULLER Anaïs (2ème Jumeau)
24.07.98	WESCHLER Florine
29.07.98	JACOB Elise Marie
29.07.98	KNITTEL Florian Philippe Roland
02.08.98	FISSIER Antoine Jacques
07.08.98	FASSEL Nicolas Roger
14.09.98	STRAUB Valentine Monique Jeanne
21.09.98	BORNERT Bryan
23.09.98	ENGELMANN Inès
13.11.98	SCHMIDT Quentin Emile Jean
20.11.98	FAUL Romane

MARIAGES

15.05.98	SCHMITT Bruno - SCHOTTE Myriam
16.05.98	EGLE Olivier - DROUOT Laurence
19.06.98	KOENIGUER Francis - MEYER Laurence
11.07.98	PERTOIS Laurent - FESSMANN Sandra
25.07.98	VILAIN Arnaud - DZIUBA Tania
28.08.98	KLEIN Philippe - GALL Christine
09.10.98	MULLER Patrick - MULLER Muriel

DECES

13.01.98	BAUER Caroline Vve HAMM
13.02.98	LOHR Bernard
26.04.98	MEYER Marguerite Vve MUHL
04.05.98	RITTER Marie Vve MEYER
25.10.98	KAUFFMANN Marie épouse ROSER
06.12.98	MEISSNER Charles

LA VIE DE LA COMMUNE

Les Anniversaires

Au cours de cette année 1998, Monsieur le Maire accompagné d'un adjoint, a eu le grand plaisir de présenter les meilleurs vœux au nom de la commune et de remettre un arrangement floral :

Pour les 85 ans :

à Monsieur Michel KNIPPER, né le 10 Janvier 1913
domicilié 50, rue du Général De Gaulle

à Madame Frieda ENG - Brandner, née le 10 Mars 1913
domiciliée 4, rue de l'Arche

à Madame Sophie MUHL - Doberer, née le 25 Mars 1913
domiciliée 6, rue de la Rivière

à Madame Louise MUHL - Roser, née le 22 Juillet 1913
domiciliée 16, rue du Général De Gaulle

Pour les 90 ans :

à Madame Marthe WENDLING – Thal, née le 3 Octobre 1908
domiciliée 99, rue du Général De Gaulle

✓ Ces visites sont devenues une coutume qui est appliquée à partir de l'âge de 85 ans, puis tous les 5 ans.

Connaissez-vous les Doyens actuels de notre village ?

Madame Catherine BURIG – Ludwig, née le 11 Juillet 1904 à Mézières-Les-Vics
2, rue de l'Arche – Geudertheim

Madame Joséphine RAU – Hirsch, née le 18 Janvier 1905 à Weyersheim
3, rue de l'Arche – Geudertheim

Madame Salomé WOLFF – Muhl, née le 15 Février 1906 à Geudertheim
4, route de Bietlenheim – Geudertheim

Madame Marie MUHL – Krippleben, née le 14 Octobre 1906 à Geudertheim
2, rue Hornwerck – Geudertheim

Monsieur Antoine JUNG, née le 14 Octobre 1906 à Geudertheim
33, rue Sainte Maison - Geudertheim



Au coeur du village, l'école . . .

La communauté éducative de Geudertheim accueille depuis la dernière rentrée des classes une nouvelle **Equipe Pédagogique** à l'école maternelle et à l'école primaire. En voici la composition :

A l'école maternelle :

Section	Enseignantes	Effectif des classes
Petits	Mme Agnès LIMBACH, Directrice	28
Moyens	Mmes Cathy MARSAT et Catherine CONRATH	26
Grands	Mme Valérie DIEMER	28

Soit un effectif total de 82 élèves

A l'école primaire :

Classe	Enseignants	Effectif des classes
C P	Mlle Estelle MATTER	25
C E 1	Mme Marie-Paule JOERGER	27
C E 2	Mme Carine HOUEL - MAURER	30
C M 1	Mlle Fabienne PETIT	30
C M 2	M. François JOERGER, Directeur	26
CLIS	Mme Clarisse CHABOT	11

Soit un effectif total de 149 élèves

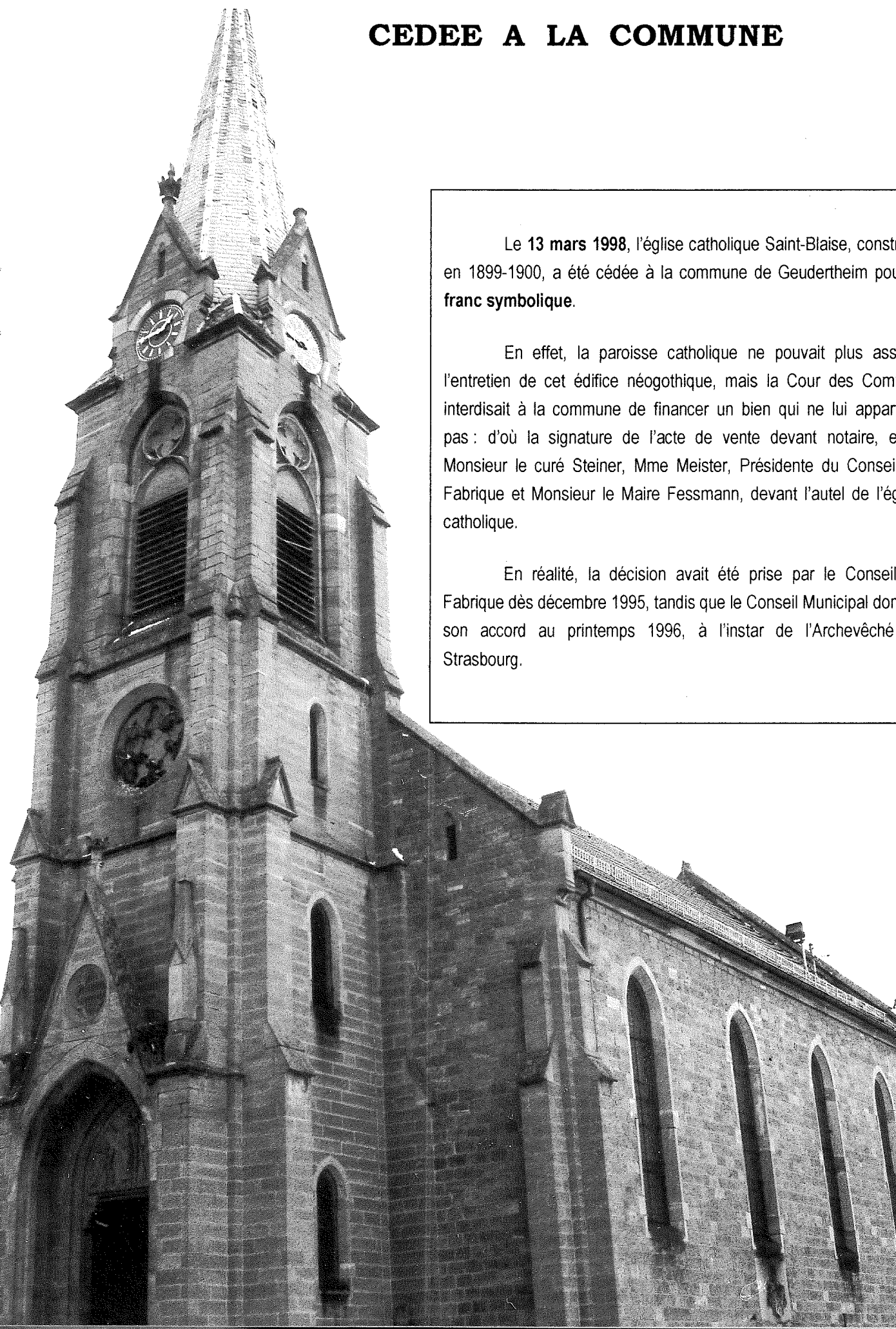
Nous souhaitons à l'ensemble des enseignants de travailler dans la sérénité, avec la complicité des parents et des associations d'élèves, afin d'assurer un avenir prometteur à nos écoliers.

Le Conseil Municipal remercie l'équipe précédente pour le travail accompli au profit de nos enfants et souhaite « Bon vent ! » aux nouveaux enseignants.



L'EGLISE CATHOLIQUE

CEDEE A LA COMMUNE



Le **13 mars 1998**, l'église catholique Saint-Blaise, construite en 1899-1900, a été cédée à la commune de Geudertheim pour le **franc symbolique**.

En effet, la paroisse catholique ne pouvait plus assurer l'entretien de cet édifice néogothique, mais la Cour des Comptes interdisait à la commune de financer un bien qui ne lui appartient pas : d'où la signature de l'acte de vente devant notaire, entre Monsieur le curé Steiner, Mme Meister, Présidente du Conseil de Fabrique et Monsieur le Maire Fessmann, devant l'autel de l'église catholique.

En réalité, la décision avait été prise par le Conseil de Fabrique dès décembre 1995, tandis que le Conseil Municipal donnait son accord au printemps 1996, à l'instar de l'Archevêché de Strasbourg.



LE FOOTBALL - CLUB DE GEUDERTHEIM

110 JEUNES ...ET BEAUCOUP D'ESPOIR !!

Le Football - Club de Geudertheim (FCG), qui fêtera ses 60 ans en l'An 2000, vise la remontée de l'équipe fanion et mise sur celle des jeunes.

La présente saison est celle de tous les espoirs !

L'équipe fanion, qui évolue au dernier échelon départemental, joue l'accession en division supérieure. Tâche ô combien difficile, mais la qualité de son jeu, largement étalée lors de son épopée en coupe d'Alsace – qu'elle a quittée au 4^e tour après plusieurs exploits – devrait lui permettre de faire la différence.

Parallèlement, le club, cher au Président Raymond WOLFF, poursuit sa politique de jeunes, sous la houlette de Yannick MAECHLING et d'une belle brochette d'entraîneurs et de délégués. Pas moins de **9 équipes sont engagées** : débutants (2), poussins (3), benjamins, moins de 13 ans, moins de 16 ans et espoirs – soit **environ 110 licenciés**.

Par ailleurs, le FCG compte une bonne équipe seconde et une excellente formation de vétérans, soit **168 licenciés au total**.

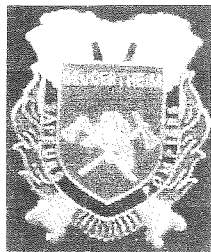
"168 licenciés dont 110 jeunes, cela représente beaucoup de travail et un investissement permanent de la part des dirigeants. Je ne citerai qu'Elsa RIEDINGER qui, depuis de nombreuses années, lave chaque semaine une centaine de maillots. Tous ces bénévoles ont à cœur le côté sportif, certes, mais leur mission est aussi sociale. Pendant qu'ils sont au stade, les jeunes n'errent pas dans les rues",

souligne le Président WOLFF, fier du premier titre régional jamais remporté par le FCG : celui de **Vainqueur de la Coupe d'Alsace Benjamins 1998**



Contact : Raymond WOLFF - 114, rue du Général De Gaulle - 67170 GEUDERTHEIM

☎ 03 88 51 00 71 ou 03 88 5113 48



LES SAPEURS – POMPIERS DE GEUDERTHEIM

Le Corps des Sapeurs-Pompiers de Geudertheim, dirigé par le lieutenant Charles FRIEDRICH, compte **27 pompiers dont une femme**. Le Chef de Corps est secondé par un sous-lieutenant, un adjudant et trois sergents.

Tous les pompiers sont titulaires d'un diplôme de secouriste. Dix d'entre eux sont titulaires du Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours en Equipe et quatre ont le CFAPSR (secours routiers). En outre, des formations complémentaires ont lieu chaque année afin de se former aux nouvelles techniques et maintenir le niveau de compétences requis.

Les pompiers effectuent environ 60 interventions par an (accidents, feux de cheminées, inondations, assistance à personnes, ...) avec chaque fois plus de 10 sapeurs par sortie, ce qui représente environ 600 heures d'interventions/an.

Un équipement complet est fourni à chaque soldat du feu. Le Corps est doté d'un véhicule (un FPT), fourgon-pompe tonne de 3000 litres, qui permet d'attaquer directement un incendie en attendant de se raccorder sur un poteau d'incendie. Ce camion est en outre équipé de trois lances sur dévidoirs tournants, d'une lance à mousse pour les feux d'hydrocarbure, ainsi que d'une radio. Des tenues de protection contre les piqûres de guêpes viennent compléter cette panoplie.

Des manœuvres sont organisées chaque année : une au printemps et une en automne pour l'ensemble du Corps. Des manœuvres de groupe ont lieu trois fois par an pour chacun des membres des trois équipes constituant le Corps.

Six jeunes du village participent à une formation « *Jeunes Sapeurs Pompiers* » à Kriegsheim jusqu'à l'âge de 16 ans, date à laquelle ils pourront être intégrés dans le corps des Sapeurs-Pompiers de Geudertheim.

En complément du Corps des Sapeurs-Pompiers, l'Amicale des Pompiers de Geudertheim organise le bal du Carnaval et la Fête du 1^{er} Mai, participant ainsi à la vie associative du village.



Pour appeler les pompiers, faites le 18 qui répartit les appels et alerte les pompiers par bip (appel sélectif).

« SAUVER OU PERIR – COURAGE ET DEVOUEMENT » *telles sont les deux nobles devises des hommes du feu.*

Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues !

Contact : Charles FRIEDRICH 03.88.51.02.06



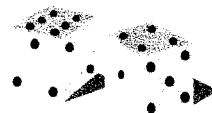


L'ASSOCIATION « LES AINÉS RURAUX »

Pour l'Association des « **Aînés Ruraux de Geudertheim** » cette année a été marquée d'une note de tristesse, suite à la perte de sa Présidente Marie ROSER. « Elle était un pilier de notre Association et accomplissait sa mission, toujours dévouée et consciencieuse. A la tête de l'Association durant plusieurs années, elle nous a quittés en cette fin d'année 1998, bien trop jeune ».

C'est en ces termes que le Comité de l'Association tenait à lui rendre hommage.

L'essentiel pour l'Association « **Les Aînés Ruraux** » est de poursuivre son œuvre et de continuer à faire vivre cette association par les activités existantes et par de nouveaux projets. Aussi les membres lancent-ils un appel à tous les retraités :



Venez nous rejoindre pour passer des après-midi dans la convivialité et l'échange !

« Nous nous retrouvons autour d'activités diverses : *jeux de cartes, jeux de société, chants, tricot, un bon repas ou une sortie...*, et bien sûr toute nouvelle suggestion sera la bienvenue. Alors **n'hésitez pas** à vous accorder une sortie, les premier et troisième mardi après-midi de chaque mois, **pour rencontrer d'autres personnes et vous distraire** »

comme le souligne Monsieur Albert FESSMANN, qui a pris la succession de Marie ROSER.



Das vergangene Jahr war für die « Association Les Aînés Ruraux » von einem traurigem Schimmer überschattet, indem wir den Verlust unserer Präsidentin, Marie ROSER, erleiden mussten. Sie hat in den Jahren ihrer Präsidentschaft ihr Amt mit Hingabe und Bewusstsein erfüllt, deshalb hinterlässt ihr viel zu frühes Ausscheiden eine grosse Leere.

Und doch möchten wir Ihre Arbeit weiterführen, der Association ihren Bestand ermöglichen, indem wir die bestehenden Tätigkeiten weiterführen aber auch neue Projekte aufbauen. Deshalb wenden wir uns allen Rentnern unseres Dorfes zu : *gönnt euch regelmässig einen angenehmen Nachmittag, mit Gesang, Spiel, Stricken, Erzählen, Spass und hin und wieder ein gutes Essen in guter Stimmung.* All dies können Sie jeden ersten und dritten Dienstag Nachmittag des Monates geniessen. Und wer neue Vorschläge hat ist auch willkommen !
Monsieur Albert FESSMANN hat die Nachfolge von Marie ROSER angetreten.

Le 11 Août 1999 il fera nuit en plein jour à Geudertheim !!

Une éclipse de Soleil se produira le **Mercredi 11 août 1999** à la mi-journée et sera visible partout en France. Pour la majeure partie du pays il s'agira d'une éclipse partielle.

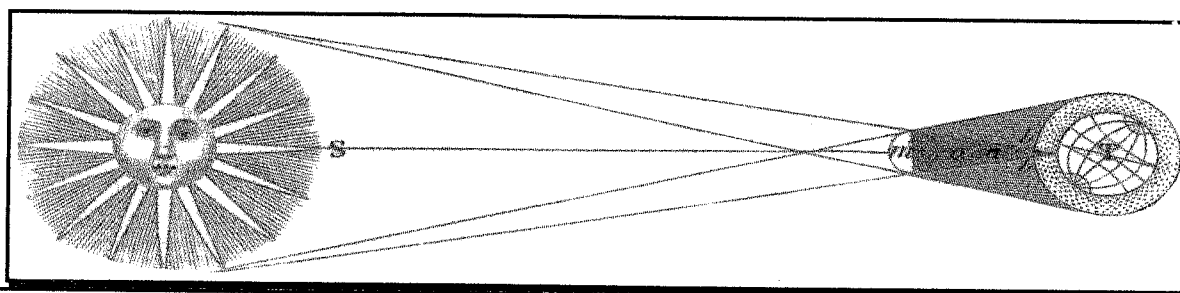
Mais une bande de territoire, d'environ 110 km de large, s'étendant de la Manche au Bas-Rhin bénéficiera d'une éclipse totale et sera, en plein midi, brièvement plongée dans la nuit. **Et Geudertheim en fera partie !**

Les éclipses solaires totales sont des phénomènes célestes très rares : en un endroit précis du globe on en compte seulement une tous les 370 ans. Ainsi, la dernière visible à Geudertheim, a été observée le 22 mai 1724, alors que Louis XIV avait 14 ans. La prochaine sera visible à notre latitude dans la matinée du 3 octobre 2081.



Mais au fait, qu'est-ce qu'une éclipse solaire totale ?

C'est au moment où la Lune se met très exactement entre le Soleil et la Terre que l'on observe ce phénomène. Ainsi le disque noir qui masque le Soleil durant quelques instants n'est rien d'autre que la sphère lunaire.



Sur ce schéma nous voyons que le Soleil est caché par la Lune pour au moins une partie des Terriens.

La rareté de l'événement est regrettable car il s'agit là de l'un des phénomènes naturels les plus impressionnants qui soient. Se retrouver plongé, **en plein jour**, dans un profond crépuscule permettant de voir les étoiles est déroutant et, pour certains, même plutôt effrayant !!



Enfin, dernière précision...Pour être au rendez-vous avec l'Univers :

- ☛ début de l'éclipse partielle à **11 H 11**
- ☛ début de l'éclipse totale (chez nous) à **12 H 30 précises**
- ☛ (durée totale : environ 2 minutes)

Bref ! Un spectacle grandiose, unique, à ne manquer sous aucun prétexte !!

L'AMITIE A LA PUISSANCE 3

Les personnages de notre histoire pourraient être sœurs, tant ces **trois filles** ont déjà partagé de grands moments.

Tout commence en 4^{ème} au Collège Baldung Grien de Hoerd, lorsque Laetitia RITTER, Emmanuelle DAEFFLER et Perrine TREIL partagent les mêmes bancs. **C'est le point de départ d'une grande complicité !** Depuis un heureux hasard les a réunies chaque fois dans la même classe, du Lycée Kléber à Strasbourg à la Faculté de langue étrangère à Mulhouse.

Le programme d'échange européen ERASMUS est une opportunité pour ces trois inséparables. Leur belle amitié, l'ambition de leurs vingt ans, leur soif de découvertes, les amènent à s'exiler ensemble durant une année scolaire à Dublin (capitale de la République d'Irlande), à partager un même toit, se répartir les tâches quotidiennes, dans une ambiance toujours enjouée.

Les trois jeunes filles, de retour à Geudertheim, savourent maintenant leur complémentarité et la richesse de leurs liens, enrichies par ce périple irlandais.

Et pourquoi pas, histoire d'en rire, rédiger un livre sur leur parcours commun. En quelque sorte un « **Mode d'emploi de l'Amitié déclinée à trois** ».



ADRESSES UTILES

Docteur **ETIENNE** – Médecin Généraliste
6, Rue de Kurtzenhouse – GEUDERTHEIM
Tél. 03 88 51 80 31

Consultations du lundi au samedi
De 8 H à 11 H et de 15 H 30 à 18 H 30
Et de 20 H à 21 H les lundi et mercredi
Sauf le jeudi après-midi

Docteur **TISSIER** – Médecin Généraliste
94, Rue du Gal De Gaulle - GEUDERTHEIM
Tél. 03 88 51 13 55

Consultations tous les jours
de 7 H 30 à 10 H et de 17 H à 19 H 30
sauf jeudi et samedi après-midi

Docteur **FONTAINE-COLAS** – Chirurgien Dentiste
3, Rue Sainte Maison – GEUDERTHEIM
Tél. 03 88 68 30 61

Consultations
Lundi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H 30
Mardi de 14 H à 19 H
Mercredi de 14 H à 19 H
Jeudi de 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H
Samedi de 9 H à 12 H

MAIRIE

Tél. 03 88 51 12 61

Tous les jours de 8 H à 12 H

Les après-midi : Lundi – Mardi et Jeudi de 14 H à 18 H

Mercredi de 14 H à 19 H

Vendredi de 14 H à 16 H

BUREAU DE POSTE

Tél. 03 88 51 12 00

ouvert du Lundi au Vendredi

de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H

Samedi de 8 H 30 à 11 H 30



TELEPHONES UTILES

SAPEURS POMPIERS	18
POLICE	17
GENDARMERIE (BRUMATH)	03 88 51 10 47
SAMU	15
HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG	03 88 11 67 68
CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE HAGUENAU	03 88 06 33 33
SOS MEDECINS	03 88 75 75 75
SOS MAINS	03 88 35 45 00
SOS DENTS	03 88 76 86 66

Découverte !



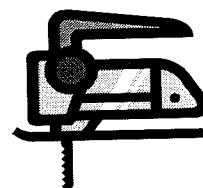
INNOTEC

L'entreprise INNOTEC (*Innovations & Techniques pour l'Habitat*) est implantée dans la Zone Artisanale, Route de Hoerdt, à Geudertheim depuis 1996.

Cette société est propriétaire d'un brevet d'un **profilé en aluminium**. Elle rénove des escaliers en bois avec du stratifié relié par ce profilé en aluminium. Celui-ci est un caisson modulable qui s'adapte à tous les types et nez de marches en bois. Il constitue une sécurité accrue pour l'escalier et repousse plus loin les limites d'usure normale d'un bord de marche traditionnel. Cet ingénieux profilé permet également de recouvrir des escaliers en béton brut ou déjà carrelés. La société propose 55 couleurs de stratifiés différentes.

Le siège social d'INNOTEC est au 6, Rue de l'Industrie à Geudertheim. L'entreprise n'a pas de salle d'exposition. Elle présente son système dans les grandes surfaces, les foires exposition et les salons de l'Habitat. Les ouvriers de la Société se déplacent en camionnette atelier pour l'exécution des travaux chez les clients.

Monsieur Philippe HEIDMANN : Gérant de la Société INNOTEC - ☎ 03.88.51.00.66



CORDONNIER – REMOULEUR-AIGUISEUR ✂

Nouveau à Geudertheim !

- ⇒ des chaussures à réparer, entretien et réparation de vêtements de cuir, maroquinerie
- ⇒ des couteaux, des ciseaux ou d'autres objets coupants à affûter

Une seule adresse : Dépôt au Tabac-presse BAUMANN – 52, rue du Gal De Gaulle à Geudertheim (☎ 03 88 68 32 67)

Denis HOLZ, 35 ans (5, rue des Potagers à Geudertheim), chauffeur de son métier, **s'est reconverti dans la cordonnerie** suite à un accident de la circulation. Après avoir fréquenté la section cordonnerie de l'Ecole Professionnelle Jean Moulin à Metz, il en sort avec le diplôme de cordonnier réparateur. Il s'est installé à son compte à Hochfelden (Cordonnerie Escarpin – Place du Gal Koenig – Tél. 03 88 89 04 88).

Pour les habitants de Geudertheim un dépôt fonctionne au tabac-presse BAUMANN

N'hésitez pas à y déposer vos travaux.

Denis **est spécialisé** dans toutes les réparations de chaussures, l'entretien et la réparation de vêtements de cuir et la maroquinerie. Pour **diversifier son activité** Denis pourra, à partir du mois de janvier prochain, aiguiser couteaux, ciseaux et autres objets, grâce à une machine performante installée dans son atelier.

Félicitations à ce jeune père de famille qui a dû recommencer à zéro !
Reconversion professionnelle réussie ! Nous lui souhaitons bonne chance.



LA RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DU SOL

(POS)

La révision du POS et le remembrement sont les exercices les plus difficiles auxquels sont confrontées les collectivités rurales, ce sont aussi les plus redoutés des élus. C'est ainsi que commençait la même rubrique "révision du POS" dans le bulletin de 1996. Cela reste vrai.

1. Rappel

POS est l'abréviation de **P**lan d'**O**ccupation des **S**ols, un plan du ban communal sur lequel sont matérialisées en zones (UA, UB, NA, NC), les possibilités et interdictions d'occupation des sols. Le mot occupation s'entend du point de vue de l'urbanisme (construction de rues, maisons, garages, immeubles agricoles, artisanaux ou industriels, etc.). Le POS comporte également un règlement précisant pour chaque zone les constructions autorisées ou interdites et les conditions à respecter (coefficients d'occupation au sol, hauteurs, limites, clôtures, voies d'accès, aires de stationnement, etc.).

Les raisons de la révision résultent de deux éléments principaux :

- A. Le POS actuel date d'il y a 20 ans et depuis lors les choses ont évolué :
 - les zones urbanisables (NA) sont peu à peu remplies,
 - la zone artisanale est complète,
 - certaines emprises du POS ne sont plus nécessaires :
ainsi la nécessité d'une "contournante" de 12 m de large autour de Geudertheim pour éviter le passage des camions par le centre n'a plus de raison d'être depuis l'interdiction de passage des camions à Geudertheim et leur obligation d'emprunter l'autoroute.
- B. Geudertheim fait partie de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn qui fait elle-même partie de l'Agglomération Strasbourgeoise. Cette Agglomération est dotée d'un schéma directeur dont la révision vient d'être décidée. La Communauté de Communes va quant à elle établir un schéma de secteur. Les deux schémas s'imposent aux POS. Cela veut dire que notre POS doit tenir compte des orientations définies par les schémas susmentionnés.

Nous nous sommes donc attelés à la tâche. Conformément au code de l'urbanisme, la révision du POS est confiée à une commission présidée par le maire, composée de conseillers municipaux ainsi que de représentants des services de l'Etat et du Département.

L'élaboration technique du POS a été confiée à l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise (ADEUS).

2. Où en sommes-nous?

Des réunions informelles ont permis de progresser dans l'élaboration du règlement et du Plan.

Le zonage du plan est maintenu pour l'essentiel. Ce maintien s'explique notamment par le consensus sur le fait que nous voulons rester un village et que nous n'avons pas vocation à nous agrandir pour devenir un faubourg-dortoir. Quelques ajustements sont cependant prévus. Le problème le plus épineux est celui posé par le secteur de la "Binn", entre l'ancien village et le lotissement "le coteau du soleil". Une réunion de tous les intéressés a permis d'apporter certaines clarifications qui aboutiront très probablement à une transformation du classement actuel NA (lotissement) en U (zone urbanisée). Cela signifie que les propriétaires pourront construire sur leur parcelle à condition que le règlement du POS soit respecté et notamment que la parcelle soit accessible à partir d'une voirie existante.

Le règlement a été passé en revue lors de deux réunions de la Commission avec le concours de l'ADEUS et de la Direction Départementale de l'Equipeement (DDE).

Ces travaux préparatoires nous permettent de réunir en 1999 la Commission au complet de manière que les différents services puissent donner leur avis au sujet du projet qui leur sera présenté. Si tout se passe bien le nouveau POS sera adopté par le Conseil Municipal en l'an 2000.

Rappelons également la liste des conseillers municipaux faisant partie de la Commission de révision :

Président : Erwin FESSMANN, maire

Membres : François HEITZ, Hubert BREFFA, Pierre GROSS, Jean HAMM, Christian FESSMANN, Gérard LINDACHER, Bernard LOSER, Albert MUHL, Raymond RITTER, René ROSER.

LA COMMISSION D'AMENAGEMENT DU VILLAGE

Des innovations pour favoriser le fleurissement de notre commune



***Le 26 avril 1998, la Commission d'Aménagement
avait organisé une journée « SALON DE L'ELECTRICITE »***

A cette occasion , nous avons pu parcourir « le Musée de l'Electricité » où étaient exposés, entre autre, un réfrigérateur de 1885 et un lave-linge de la même époque.

Une pensée admirative aux pionniers de l'électroménager !

Nous avons pu déguster de petits plats tels que tartes à l'oignon, galettes de pommes de terre, émincé de porc exotique... préparés sur des appareils de cuisson dernier cri.

Les entreprises de la région, en collaboration avec l'Electricité de Strasbourg, nous ont fait découvrir les nouveautés en matière d'équipement, de chauffage, de climatisation et d'électroménager. Mais le clou de la journée, fut le tour dans Geudertheim avec la voiture et le scooter électriques, qui rencontrèrent un vif succès.



Merci à tous les visiteurs qui sont venus. Certains d'entre eux ont été les heureux gagnants de lots de grande valeur.

Journée de Travail du Samedi 9 Mai 1998

Les membres du Conseil Municipal et de la Commission d'Aménagement du Village ont désherbé, bêché, ratissé, planté aux quatre coins du village.

Novembre 1998

La nouvelle carte postale (voir 1ère page)représentant la Place du Village est arrivée.

Elle vous sera proposée, prochainement, au prix de 5 F.

Le bénéfice de cette vente servira également à l'achat de fleurs,réduisant d'autant le coût pour la commune.

PROGRAMME TRAVAUX 1999

Travaux de voirie 1999

- Chemin Froen (Lot. Les Vergers)
- Rue Dietweg
- Rue Albert Schweitzer
- Rue du Général Leclerc
- Une partie de Strasburger weg (chemin de la Forêt)

Travaux d'éclairage public 1999

Dans le cadre des travaux de voirie, l'éclairage public Rue Albert Schweitzer et Rue du Général Leclerc sera refait en totalité.

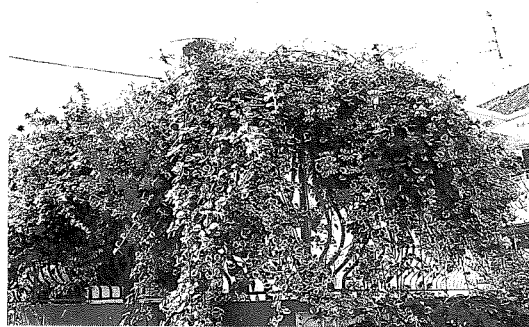
DATE A RETENIR

DIMANCHE 16 MAI 1999 à GEUDERTHEIMUNE PREMIERE DANS LE SECTEUR

GRAND MARCHE AUX FLEURS

Organisé par la **COMMISSION D'AMENAGEMENT**

DERNIERE MINUTE



CONCOURS DECORATIONS DE NOEL 1998

Avec le traditionnel concours interne de maisons fleuries, la Commission d'Aménagement du Village vous propose un nouveau concours interne : **LES DECORATIONS DE NOEL.**

Sapins ornés, portes d'entrée aux couleurs de Noël, fenêtres en fête, des vitrines décorées ont déjà tapé dans l'oeil du jury.

Le cru 1998 tient toutes ses promesses.

CONCOURS DE FLEURISSEMENT 1998

Grand prix fleurissement 1998 :

Mr et Mme Joseph HARNISCH

1er Prix fleurissement :

Mr et Mme KOCH-METZ
Mr et Mme René JUNG

Prix d'excellence fleurissement :

Restaurant A LA CHARUE
Mr et Mme Jacky DIEBOLD
Mr et Mme Christian LORENTZ
Mr et Mme Freddy MUHL
Mr et Mme Robert MUHL
Mr et Mme Roland SELIG

Prix d'honneur fleurissement :

Mr et Mme Yves BELSON
Mr et Mme Luc Bensa
Mr et Mme Charles FAULLIMMEL
Mr et Mme Bernard HARNISCH
Mr et Mme Jean-Marc JUNG
Mr et Mme Remy MISCHLER
Mr et Mme Remy PAULUS
Mr et Mme Frédéric PERRAUD

Mr et Mme René ROSER
Mr et Mme Thierry SARLAT
Mr et Mme Eugène SIMON
Mr et Mme Alfred ZINCK

Prix d'encouragement fleurissement :

Hotel Restaurant A LA COURONNE
Mr et Mme Albert ANDRES
Mr et Mme Christian CHASSARD
Mr et Mme Jean GERLINGER
Mr et Mme Claude GUINEBERT
Mr et Mme Jean HAMM
Mr et Mme Claude HARNISCH
Mr et Mme Charles HUCKEL
Mr et Mme Alfred JUNG
Mr et Mme Jacky MARBACH
Mr et Mme Jean-Claude MARCHAL
Mr et Mme René PETER
Mr et Mme Yves ROEHLY
Mr et Mme Jean-Georges SILBEREISSEN
Mr et Mme Jean-Marc SPINDLER
Mr et Mme Renaud TREIL
Mme Berthe WAYDELICH
Mr et Mme Georges WEITZ
Mr et Mme Jean-Marie WENGER
Mr et Mme Rémy ZINCK



TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE

(fixés par le Conseil Municipal)

Pour l'organisation de bals, réunions, assemblées générales, repas de famille ou d'entreprise, etc...

Salle 1.....	2310 Frs
Salle 1 sans piste de danse.....	1610 Frs
Salle 2.....	1160 Frs
Salle 3.....	680 Frs
Salle 4.....	580 Frs
Cuisine (avec four).....	580 Frs
Cuisine (uniquement lave-vaisselle).....	320 Frs
Bar avec Mezzanine uniquement.....	580 Frs

Gratuité pour les entrainements et l'organisation de festivités pour les sociétés sportives et culturelles de la Commune, écoles, paroisses catholique et protestante pour l'organisation de bals, dîners dansants, repas, réunions, kermesses, etc...

Frais de nettoyage dûs lors d'organisation de festivités :

Salle 1.....	490 Frs
Salle 2.....	380 Frs
Salle 3.....	270 Frs
Salle 4.....	220 Frs

**Location de la Salle Polyvalente uniquement pour un apéritif
(nettoyage également inclus)**

Salle 1.....	1580 Frs
Salle 2.....	950 Frs
Salle 3.....	530 Frs
Salle 4.....	420 Frs



LA FORET COMMUNALE DE GEUDERTHEIM : UN PATRIMOINE DE PRES DE 800 ANS

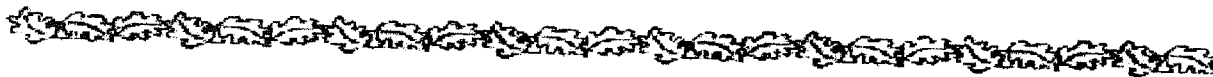


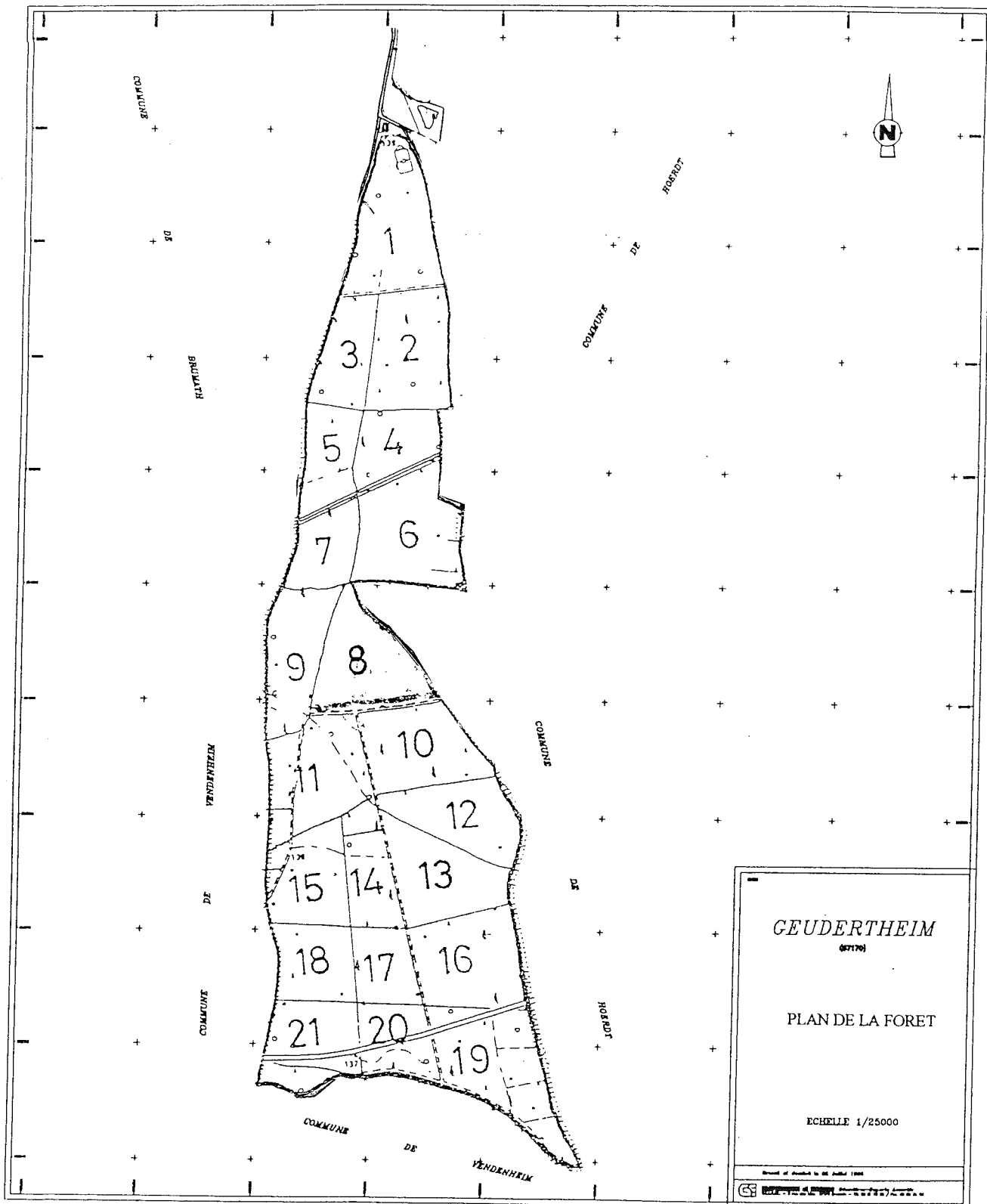
La forêt communale de Geudertheim, d'une superficie de 294 hectares divisés en 21 parcelles, est principalement destinée à la production de bois d'œuvre (résineux et feuillus) et accessoirement à l'accueil du grand public et à l'exercice de la chasse.

La collectivité de Geudertheim jouit de sa forêt depuis des temps très reculés. Ses droits ont été reconnus pour la première fois dans les textes par un acte du 28 Mars 1235. Dans cet acte, Henri, roi des Romains, affranchit la commune de la redevance en avoine qu'elle payait jusque-là pour la forêt. Les droits de la commune furent ensuite confirmés par les transactions de 1539 et de 1574 avec les Seigneurs de Bitche Lichtenberg. Un arrêt de la Cour Royale de Colmar du 19 Février 1834 mit fin, en faveur de la commune, à une contestation soulevée par la Famille De Gottesheim, qui prétendait alors avoir des droits sur la forêt.

Aujourd'hui, à l'exception de quelques hectares plus particulièrement réservés à l'accueil du public (terrains de sports : parcelle 1), la forêt communale de Geudertheim forme une série unique traitée en futaie régulière de *pins sylvestre* (70 %), de *chênes* (20 %), d'autres feuillus (*hêtres, charmes*, 6 %) et divers *résineux* (4 %).

Depuis de nombreuses années la gestion de la forêt en matière d'exploitation et de régénération a été confiée à **l'Office National des Forêts** (O.N.F.) qui depuis assure sa charge sous le contrôle du Conseil Municipal.







BILAN FINANCIER

ESSENCE CLASSE	VOLUME M3	PRIX UNIT	VALEUR F	COUT EXP HORS DEB
1 GRUMES ET BOIS D'INDUSTRIE				
FEUILLUS				
CHENE 4+	190	505	96039	8724
CHENE 2b/3	85	312	26542	3898
CHENE 2a-				
TOTAL CHENE	275	446	122581	12622
HETRE 2b+	58	285	16551	2626
HETRE 2a-				
TOTAL HETRE	58	285	16551	2626
FRENE 2b+				
PEUPLIER 2b+				
F. PRECIEUX 2b+				
F. SECOND. 2b+	12	207	2481	717
AUT. FEUIL. 2a-				
TOTAL FEUILLUS	345	410	141613	15965
RESINEUX				
SAPIN 2b+	3	267	800	
& 2a-				
EPICEA TOT	3	267	800	
DOUGLAS 2b+				
& 2a-				
MELEZE TOT				
PIN SYLV 2b+	592	321	190057	33194
& 2a-	14	151	2107	968
AUT RES TOT	606	317	192164	34162
TOTAL RESINEUX	609	317	192964	34162
2 AUTRES BOIS				
CHENE	56	321	17994	13294
HETRE	72	319	22976	16191
FEUILLUS DURS				
FEUILLUS TENDR.				
SAPIN-EPICEA				
P. SYL + AUT.				
TOT AUTRES BOIS	128	320	40970	29485
TOTAL	1082	347	375547	79612
CHABLIS	50	300	15000	6500
TRAV. A L'HEURE				36030
BOIS NON FACON.	1029	31	31869	
TOTAL GENERAL	2161	195	422416	122142

FRAIS D'EXPLOITATION	RECETTES
Salaires + Charges ouvriers: 89810	Valeur des bois vendus : 364472
Charges patronales (36 %): 32332	Valeur des bois delivres : 26075
Salaires + charges : 122142	Recette des bois faconnes : 390547
Debardage des bois vendus : 41840	Valeur des bois non faconnes: 31869
Debardage des bois delivres : 0	
Total frais d'exploitation : 163982	Total des recettes : 422416
VALEUR NETTE DES PRODUITS: 258434	Francs dont chablis : 7000 F

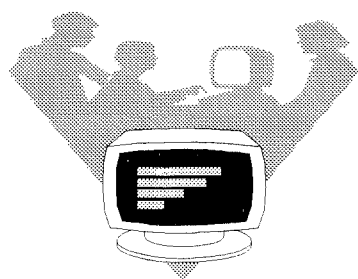
Observations:

ATTRIBUTIONS : 85 steres a 1 francs/stere soit : 85 francs.
VENTE POPULAIRE : 113 steres a 230 francs/stere soit : 25990 francs.

EXPLOITATION DE L'HIVER 1998-1999.
LA FOURNITURE DE STERES SOLICITEE LE 4 JUIN 1998 EST
INCLUDE.

Propose:

STARSBRUNN....., le 15. juin..... 1998
Husson Tec. Enc. du ST STARSBRUNN



VOTRE MAIRIE A DOMICILE
24h/24 et 365 j/an

Grâce au nouveau Service Télématicque

3615 SOSMAIRIE

- *Toutes les démarches administratives avec la liste des pièces à fournir pour chaque dossier*
- *une rubrique "Emploi Service" offrant la possibilité de déposer et consulter des annonces d'emploi*
- *un service exclusif où vous pouvez poser gratuitement vos questions particulières et en obtenir la réponse dans de brefs délais par un professionnel.*

(RCS340.470.196) 1,29 F/mn



LA POLLUTION

La **pollution** est une des principales causes de dégradation de notre environnement. Peu perceptible, ce phénomène est souvent pris à la légère et ne semble avoir d'écoute que les jours de pics d'ozone . Pourtant, elle est quotidienne et ses sources sont très diversifiées.

Devenue une préoccupation nationale, la lutte contre la pollution est l'une des priorités des gouvernements successifs ainsi que des administrations locales. Trois pollutions principales sont recensées : **la pollution de l'air, la pollution du sol, la pollution des eaux.**

Elles sont toutes étroitement liées, mais la plus évoquée par les médias est celle de l'air. En effet dans la plupart des grandes villes respirer est devenu une activité à risque. Suivant les conditions atmosphériques le pullulement de nos véhicules  et la concentration des usines  ont transformé l'air de nos villes et de nos campagnes en un cocktail de polluants asphyxiants. Tel le dicton - des petites factures qui deviennent une grande -, telle une substance peu toxique quand elle est isolée peut devenir redoutable au contact de ses petits camarades.

Si une vaste campagne de vérification de la pollution industrielle a été faite, de nombreux véhicules en tous genres restent encore mal entretenus ou mal réglés. Souvent nous ignorons les conséquences et les méfaits qui en résultent. Une forte concentration d'oxydes d'azote, de monoxyde de carbone, de plomb, dégagée par nos véhicules peut engendrer des troubles chez l'humain (plus particulièrement les personnes âgées et les enfants) allant des troubles respiratoires au mal de tête, aux vertiges, aux troubles de la vue, à l'irritation des yeux, aux troubles de la motricité et de la mémoire, etc...

La pollution du sol et des eaux résulte le plus souvent d'une mégarde ou d'une imprudence plutôt que d'un acte volontaire et s'effectue sous diverses formes : jets de paquets de cigarettes vides, sachets ou sacs en plastique jetés un peu n'importe où, petites décharges sauvages par ci par là, brûler du bois d'élagage avec de vieux pneus ou de l'huile de vidange, pratiquer des traitements préventifs ou curatifs des végétations à trop forte dose, épandre des engrais sans respecter la dose prescrite, laver les voitures à proximité des cours d'eau, déverser les restes de produits nocifs contenus dans des bidons et autres dans les égouts, etc...

Tous ces gestes quotidiens, qui souvent nous semblent si anodins, contribuent pourtant pour une grande part à la pollution de notre environnement qui incommodent quotidiennement bon nombre de citoyens. Sans vouloir rentrer dans le domaine scientifique et sans vouloir faire état de la réglementation en la matière, il est de notre devoir de contribuer à la protection de notre environnement déjà si mal en point, car autant de petites factures peuvent donner une grande facture, autant de petits gestes de préservation de l'environnement peuvent donner un grand résultat.



Sachons que nous pouvons agir, chacun à notre échelle !



RAPPELS



BRUITS DE VOISINAGE

Ayant déjà fait un rappel dans divers bulletins municipaux, nombreux restent encore les désaccords liés aux bruits de voisinage. En réalité ces situations ont souvent leur source dans un malentendu ou dans une mauvaise information du voisinage, notamment lors de fêtes de famille.

Reste pourtant le grand problème de l'aboiement des chiens  qui, parfois durant des journées entières, incommode tout un quartier. Il est vrai que de telles situations sont souvent difficiles à vivre et les personnes alentours n'ont généralement d'autres alternatives que de porter plainte ou d'en référer à Monsieur le Maire.



STATIONNEMENT DES VEHICULES

Il est rappelé que malgré les nombreux avis parus dans les bulletins municipaux invitant chaque citoyen à faire preuve de civisme quant au stationnement irrégulier des véhicules (tous genres) , il reste un petit pourcentage d'irréductibles. Bon nombre de véhicules peuvent encore être recensés en stationnement illicite dans les virages, à proximité des intersections, de part et d'autre dans les rues étroites, etc... Outre le caractère illicite que cela représente, il reste le danger lié soit au manque de visibilité, soit au manque de place et en cas d'incident , à qui la faute ? Chacun cherchera une faille pour faire endosser la responsabilité à la partie adverse.

Pour éviter de telles situations faisons un effort de civisme !

COMMUNIQUE

Communiqué de la Compagnie Rhénane de Raffinage de Reichstett :

Mise en service d'un numéro de téléphone vert :  **08 00 81 59 00**

Ce numéro est exclusivement réservé aux communications concernant les observations sur l'environnement (telles que odeurs, bruits, etc...). Les correspondants trouveront à ce numéro un interlocuteur habilité à leur répondre, ou, dans le cas d'indisponibilité de celui-ci, un répondeur sur lequel ils pourront laisser un message. En cas d'incident dans la raffinerie, un message d'information permettra de tenir au courant de la situation tout correspondant.

- GENDARMERIE INFORMATION -

Traditionnellement, la fin de l'année est propice à une recrudescence des cambriolages et des vols en tout genre. Aussi, dans le cadre d'une campagne d'information, la brigade de BRUMATH communique quelques renseignements utiles :

La gendarmerie est une force instituée pour veiller à la sûreté publique en garantissant la protection des personnes et des biens mais aussi en portant secours. Son action ne s'exerce pas seulement sur les routes. Elle assure essentiellement des missions de police judiciaire qui comprennent la constatation des crimes et des délits, le rassemblement des preuves et la recherche de leurs auteurs. Parmi les infractions les plus significatives figurent les vols à main armée, les cambriolages, les vols avec violences, les agressions sexuelles et les vols liés à l'automobile.

La sécurité est l'affaire de tous, elle réclame de la solidarité entre voisins et de la vigilance pour remarquer les présences suspectes aux abords des lieux d'habitation. Elle nécessite une attitude citoyenne pour signaler les faits à la brigade de gendarmerie, la plus proche et au plus tôt, afin de provoquer une intervention rapide sur les lieux pour dissuader les délinquants d'agir ou les interpellier en cas de commission de méfaits.

Ceci implique la volonté d'un contact permanent avec la gendarmerie pour lui signaler les faits ou événements en rapport avec la sécurité publique.

Force de proximité, la brigade de BRUMATH assure de jour comme de nuit la surveillance régulière de votre commune. Le cas échéant, elle peut être renforcée par le peloton de surveillance et d'intervention ou les unités de la compagnie de HAGUENAU. Des unités spécialisées en police judiciaire du niveau de l'arrondissement, du département voire de la région, peuvent également intervenir à son profit. En cas de nécessité, des moyens aériens peuvent être engagés.

La gendarmerie est à même de répondre et d'intervenir 24 heures sur 24. De jour, la brigade assure l'accueil et les interventions. De nuit, c'est le centre opérationnel de la gendarmerie à STRASBOURG qui répond aux appels et dirige l'intervention des patrouilles en service. En cas de nécessité ou d'urgence, un gendarme de permanence peut vous accueillir à la brigade.

Grâce à ses capacités opérationnelles et de mobilisation, ses personnels qualifiés, son matériel adapté et sa proximité, la gendarmerie s'engage quotidiennement avec le souci d'assurer en permanence votre sécurité et celle de vos biens. Par votre vigilance et vos réactions, vous pouvez encore accroître votre sécurité. N'hésitez pas à appeler le numéro d'urgence 17 (confidentiel et gratuit) pour demander du secours ou une intervention. Pour un conseil ou une information, faites le 03.88.51.10.47.

Appliquez également les conseils pratiques suivants :

- Informer la brigade de gendarmerie locale de votre absence.
- Penser à vérifier l'état des fermetures des portes, des fenêtres et issues au sous-sol.
- Equiper votre domicile d'un système de sécurité fiable et de serrures fiables et performantes.
- Eviter de signaler votre absence par un message sur le répondeur ou par du courrier dans votre boîte aux lettres. Faites le ramasser par des voisins.
- Ne conserver pas vos valeurs ou de fortes sommes d'argent à votre domicile en votre absence.
- Signaler à la brigade de votre lieu de domicile tout "déménagement" imprévu ou toute présence suspecte aux abords de votre maison d'habitation ou de celle de vos voisins.
- En cas d'absence, demander à vos voisins de passer chaque jour pour s'assurer que tout est normal et donner l'impression que la maison est occupée.

En matière de vols dans les véhicules, il est important de ne pas laisser d'objets de valeurs dans votre voiture qui pourraient attirer l'attention ou la convoitise, tels que vêtements, autoradio extractible, appareils photographiques, porte-documents, etc...

Merci de nous aider à assurer votre sécurité.



*Le Maire, les Adjoints, les Conseillers Municipaux
et les Membres de la Commission d'Information **

vous souhaitent un

JOYEUX NOEL ET UNE BONNE ANNEE 1999



* Membres de la Commission d'Information :
Jean HAMM, Président délégué, Erwin FESSMANN,
Pierre GROSS, Alfred JUNG, André LAMBLIN,
Jacky MARBACH, Frédéric PERRAUD,
Jean-Pierre PERRY, Josiane RINGEVAL



Geudertheim en 1940
Aujourd'hui l'Hôtel – Restaurant « A la Couronne »



Geudertheim en 1940
Aujourd'hui le Restaurant « A la Charrue »